



Les Documents de Travail de l'IREDU

Working Papers

Institut de Recherche sur l'Education

Sociologie et Economie de l'Education

Institute for Research in the Sociology and Economics of Education

**Effets du lieu de résidence en ZUS sur les parcours et le sentiment de
discrimination des jeunes issus de l'immigration**

Yaël Brinbaum et Christine Guégnard

Mai 2015
DT 2015/3



Pôle AAFE – Esplanade Erasme – B.P. 26513 - F 21065 Dijon Cedex

Tél.+33 (0)3 80 39 54 50 - Fax +33 (0)3 80 39 54 79

iredu@u-bourgogne.fr- <http://iredu.u-bourgogne.fr>

Les Documents de travail de l'IREDU n'engagent que leurs auteurs. L'objet de leur diffusion est de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques. Ils peuvent ensuite donner lieu à des publications dans des revues scientifiques.

Working Papers do not reflect the position of IREDU but only their author's views.

Effets du lieu de résidence en ZUS sur les parcours et le sentiment de discrimination des jeunes issus de l'immigration ¹

Yaël Brinbaum (Centre d'études de l'emploi, IREDU) et Christine Guégnard (IREDU, Céreq, Université de Bourgogne)

Les études soulignent des disparités persistantes et des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration notamment lorsqu'ils sont originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne (Silberman, Fournier, 1999, 2006 ; Frickey, Primon, 2002 ; Frickey, Murdoch, Primon, 2004 ; Brinbaum, Werquin, 2004 ; Meurs, Pailhé, 2008 ; Simon, 2006 ; Joseph, Lopez, Ryk, 2008 ; Frickey, 2010 ; Brinbaum, Guégnard, 2011, 2012a). Ces écarts s'expliquent pour partie par les niveaux d'éducation atteints fortement corrélés eux-mêmes aux origines sociales. Cependant, le parcours de formation et le lieu de résidence de ces jeunes sont plus rarement pris en compte de façon détaillée dans l'analyse de leur entrée sur le marché du travail.

La recherche d'un emploi pour les sortants du système éducatif s'inscrit dans un cadre spatial restreint, sur des marchés locaux du travail (Grelet, 2006 ; Couppié, Gasquet, 2009 ; Couppié, 2013). Or, les jeunes issus de l'immigration résident souvent dans des quartiers moins favorisés et cette organisation spatiale peut pénaliser leur début de vie active (Couppié, Gasquet, 2011 ; Obka 2009 ; Rathelot, 2010). Il s'agit dans cet article d'appréhender l'effet d'habiter dans une zone urbaine sensible sur leur insertion professionnelle. Le contexte joue-t-il de la même façon pour les jeunes nés en France de parents immigrés et les Français d'origine en termes d'obtention de diplôme et d'accès à l'emploi ? Quel sera alors l'impact des cursus scolaires et des débuts de vie active sur le sentiment de discrimination à l'embauche perçu par les jeunes ? Ce sentiment évolue-t-il en fonction du lieu de résidence, de l'origine et du genre ? Pour répondre à ces questions, l'enquête Génération 2004 du Céreq sera mobilisée, base de données privilégiée pour analyser la transition de l'école à l'emploi, enrichie par les données géocodées sur le lieu de résidence des jeunes, par l'ONZUS (encadré 1).

Encadré 1 – Les données

L'analyse est basée sur l'exploitation de l'enquête Génération réalisée par le Céreq en 2007 qui concerne un échantillon national de 33 655 jeunes sortis du système éducatif en 2004, de tous niveaux et spécialités de formation, représentatif des 750 000 sortants. Cette enquête longitudinale a l'avantage de fournir de nombreuses informations individuelles, sociales et démographiques, des données rétrospectives sur les trois premières années de vie active des jeunes au regard du parcours scolaire réalisé, et de renseigner sur leurs sentiments de discrimination à l'embauche.

Les jeunes issus de l'immigration ont été identifiés à partir du pays de naissance, de la nationalité des parents et du lieu de naissance du jeune, afin de comparer leurs parcours avec ceux des jeunes Français d'origine. Ont été distingués les enfants dont les deux parents sont immigrés et nés dans le même pays étranger (Portugal, Turquie...), avec un regroupement des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne compte tenu des effectifs ; les jeunes dont l'un des parents est immigré et l'autre né en France (nommés mixtes) ; les autres origines géographiques (indiquées autres). Les personnes dont les deux parents sont français de naissance et nés en France constituent la population de référence. Les jeunes nés à l'étranger ont été exclus de l'échantillon (1 513 jeunes).

Le lieu de résidence est appréhendé par l'appartenance à une zone urbaine sensible (Zus) grâce au codage réalisé par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes, à partir des adresses des jeunes. 751 Zus ont été instituées, comme cibles prioritaires de la politique de la ville sur la base de difficultés socio-économiques que connaissent les habitants de ces territoires, représentant près de 8 % de la population de France métropolitaine, selon le dernier rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus, 2010). Sont pris en compte les lieux de résidence et l'appartenance à une Zus en 2004 à la fin des études et lors de l'interrogation en 2007.

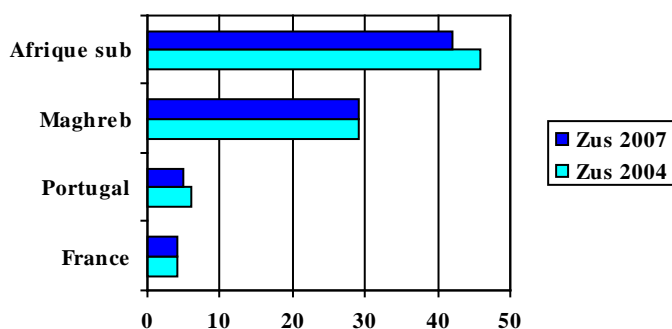
¹ Cette recherche a été menée pour éclairer la situation des résidents dans les quartiers de la politique de la ville dans le cadre d'un groupe de travail portant sur l'exploitation des enquêtes Génération, initié en 2012 et animé par le Céreq et l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles sous l'égide du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes..

18 % des jeunes issus de l'immigration en Zus

Selon l'enquête du Céreq, environ 18 % des jeunes issus de l'immigration résident dans ces quartiers défavorisés avec des écarts importants selon le pays d'origine : à peine 6 % des jeunes d'origine portugaise, pour 29 % des originaires du Maghreb, plus de 40 % d'Afrique subsaharienne et 4 % des jeunes français d'origine (graphique 1). Les jeunes habitant en Zus sont plus souvent issus de familles modestes ou défavorisées. Le tiers des pères sont chômeurs ou retraités (18 % hors Zus) et environ la moitié des mères sont inactives (27 % hors Zus) ; le quart des parents sont ouvriers lorsqu'ils occupent un emploi (pour 14 % hors Zus).

Trois ans après leur sortie de formation, 80 % des jeunes issus de l'immigration qui habitaient en Zus, y résident encore, pour 60 % des jeunes français d'origine qui sont davantage mobiles. Cette faible mobilité masque néanmoins des entrées et des sorties de la zone de résidence de fin d'études d'environ 4 % de la population. Par exemple, 5 % des jeunes de famille maghrébine ont quitté la zone urbaine sensible et 4 % sont arrivés dans ces quartiers, ce qui fait une mobilité résidentielle pour 9 % de ces sortants.

Graphique 1. Part des jeunes résidant en Zus selon le pays d'origine



Source : Céreq, enquête Génération 2004.

Lecture : la part des jeunes originaires d'Afrique subsaharienne résidant en ZUS est de 46 % en 2004 et de 42 % en 2007.

Jeunes en Zus : le tiers de sortants sans diplôme, le quart diplômé du supérieur

Domiciliées dans une zone urbaine sensible, les deux tiers des filles sortent de l'école en 2004 avec un niveau égal ou supérieur au baccalauréat pour 40 % des garçons (tableau 1). Néanmoins la réussite scolaire féminine y est plus faible : le tiers d'entre elles possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur pour la moitié des sortantes qui résident en dehors des Zus, et 25 % des habitantes en Zus quittent le système éducatif sans diplôme (contre 11 %). Ainsi, la meilleure réussite scolaire des filles issues de l'immigration est sensiblement réduite en Zus. Du côté des garçons, le même écart se retrouve aux deux extrêmes : 39 % des garçons sortent de l'école sans qualification s'ils résident en Zus et 38 % ont un diplôme du supérieur s'ils habitent hors de ces quartiers. Les zones urbaines sensibles se caractérisent par une faiblesse de l'offre d'éducation notamment de l'enseignement supérieur et les distances y sont plus qu'ailleurs un obstacle pour poursuivre des études.

Ces constats sur le niveau d'éducation se retrouvent chez les jeunes issus de l'immigration mais de manière différenciée selon le pays d'origine. Les jeunes originaires du Maghreb se singularisent par une répartition des diplômés identique quel que soit le lieu d'habitation : le tiers de non-diplômés, près de 17 % de diplômés du technique court (CAP ou BEP), le quart de bacheliers, et environ le quart de diplômés de l'enseignement supérieur. Le contraste le plus saisissant apparaît pour la population d'origine africaine subsaharienne : 45 % quittent l'école sans diplôme si leur lieu de résidence est en Zus (37 % hors Zus) et 30 % possèdent un CAP-

BEP en Zus, alors que 27 % sont titulaires d'un baccalauréat hors Zus ; le nombre de diplômés du supérieur est divisé par deux en Zus (tableau 1). Quant aux sortants français d'origine, les non-diplômés sont plus élevés parmi les habitants de Zus alors que les diplômés du supérieur sont plus importants parmi les résidents hors Zus (graphique 2).

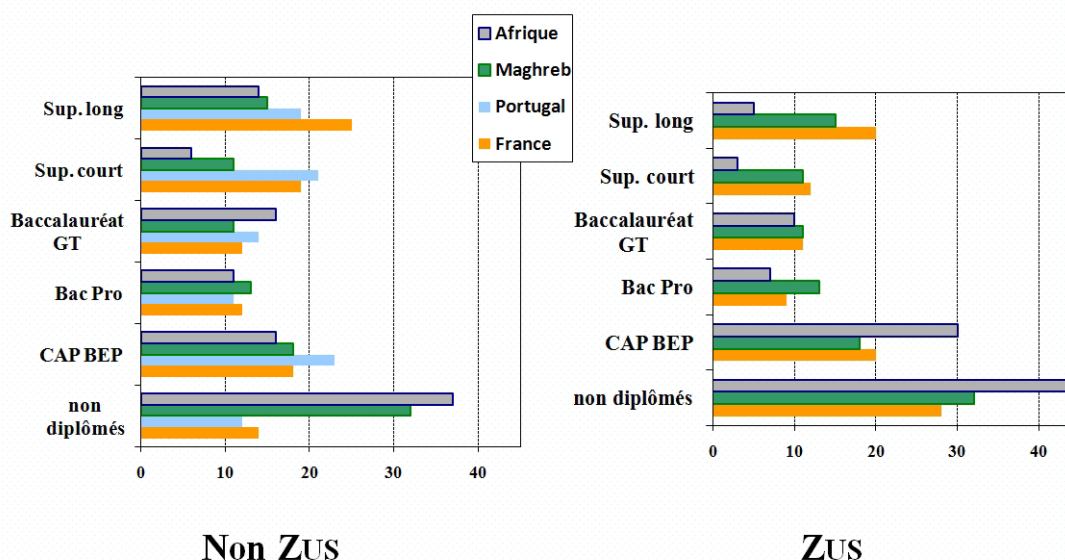
Tableau 1. Parcours d'études et diplômes selon l'origine et le quartier en 2004 (en %)

Pays d'origine	Sans diplôme	CAP BEP	Baccalauréat	BTS DUT écoles santé	Licence et +
Portugal					
ZUS	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Non ZUS	12	23	26	20	19
Maghreb					
ZUS	34	16	26	12	12
Non ZUS	32	18	24	11	15
Afrique sub.					
ZUS	45	30	17	3	5
Non ZUS	37	16	27	6	14
France					
ZUS	28	20	20	12	20
Non ZUS	14	18	24	19	25
Filles					
ZUS	24	13	28	15	20
Non ZUS	11	14	25	21	29
Garçons					
ZUS	39	21	18	9	13
Non ZUS	18	20	24	15	23

Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants.

Lecture : parmi les jeunes d'origine d'Afrique subsaharienne habitant en Zus, 45 % sont sortis du collège ou du lycée sans diplôme, et parmi les non-résidents en Zus 37 % sont sortis non diplômés du système éducatif.

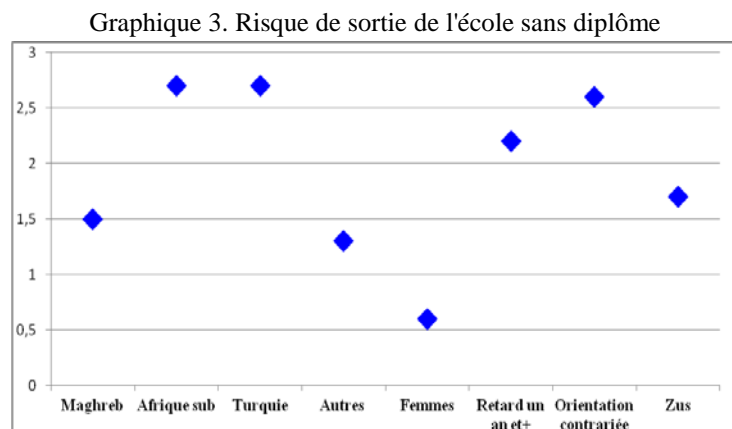
Graphique 2. Le plus haut diplôme obtenu à la sortie de l'école en 2004



Génération 2004, ensemble des sortants.

Lecture : parmi les jeunes d'origine d'Afrique subsaharienne habitant en Zus, 45 % sont sortis du collège ou du lycée sans diplôme, 5 % sont sortis avec un diplôme de l'enseignement supérieur long (licence et +)

De quelle manière le lieu de résidence va-t-il influencer sur la poursuite des études et l'obtention d'un diplôme ? Pour répondre à cette question, nous avons construit un modèle statistique (régression logistique) afin d'isoler les effets de la résidence en Zus des origines sociales et culturelles, des caractéristiques individuelles dans l'explication de la sortie sans diplôme². Si les jeunes issus de l'immigration bénéficient du mouvement de démocratisation de l'accès au baccalauréat, les abandons et sorties précoces sont encore nombreux dans le secondaire et plus marqués en Zus. Le risque de quitter l'école ou l'apprentissage sans diplôme est multiplié par 1,5 pour les jeunes originaires du Maghreb, par 2,7 pour ceux d'origine turque et d'Afrique subsaharienne, par rapport aux jeunes français d'origine (graphique 3). Ce risque est accentué si leur lieu de résidence est en Zus (*odds ratio* de 1,7).



Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants. Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratio* (rapports de chance).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (1,5) de sortir sans diplôme par rapport à un jeune français d'origine.

L'âge d'entrée en sixième, reflet de la scolarité et de difficultés antérieures, va influencer aussi la réussite ultérieure. Près de 78 % des élèves habitant en Zus sont arrivés en classe de sixième vers l'âge de 11 ans et 22 % avaient un an de retard (contre 14 %). Or, un élève en retard a deux fois moins de chances d'obtenir un diplôme. Les échecs dans les filières professionnelles sont nombreux, en particulier pour les garçons issus de l'immigration. Ces résultats peuvent aussi s'expliquer par les difficultés qu'ils rencontrent pour trouver un maître d'apprentissage ou un stage ou par les orientations contrariées à l'issue de la troisième. En effet, une orientation non conforme au premier vœu du jeune à la fin du collège va influencer négativement sur la réussite au diplôme (Brinbaum, Guégnard, 2011). Une exception : les descendants du Portugal présentent des profils proches à ceux des jeunes français de parents de même milieu social.

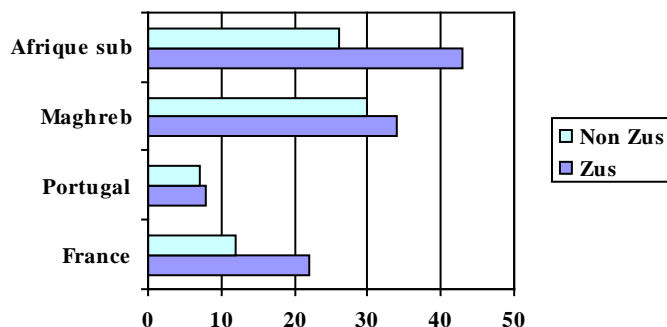
La structuration urbaine et scolaire a donc un effet sur le niveau d'éducation atteint, mais il est moins élevé que l'impact lié aux origines migratoires, toutes choses égales par ailleurs. Quels sont les effets sur l'entrée dans la vie active des jeunes issus de l'immigration et en particulier des résidents en Zus ?

L'empreinte du territoire sur le chômage des jeunes

La population des zones urbaines sensibles est particulièrement exposée au chômage. Trois ans après leur sortie de formation, leur taux de chômage est le double de celui des résidents hors Zus (26 % contre 13 %). Moins souvent salariés, les descendants d'immigrés du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne sont confrontés à d'importantes difficultés sur le marché du travail avec un taux de chômage qui touche plus du tiers d'entre eux (graphique 4).

² La probabilité d'être non diplômé à la sortie de l'école a été estimée pour l'ensemble des jeunes, puis séparément pour les garçons et pour les filles, en contrôlant à la fois les origines migratoires et géographiques, le milieu social, l'âge, les parcours de formation (apprentissage, spécialités, orientation contrariée), et la résidence en zone urbaine sensible.

Graphique 4. Taux de chômage en 2007 selon le pays d'origine



Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants actifs.
 Lecture : le taux de chômage des jeunes originaires d'Afrique subsaharienne est de 43 % s'ils résident en Zus et de 26 % hors Zus.

Les situations professionnelles en 2007 varient selon l'origine géographique et sont marquées par des différences de genre. En Zus, 62 % des garçons et des filles occupent un emploi contre 81 % des garçons et 76 % des filles résidants hors Zus (tableau 2). Les jeunes des Zus sont nettement moins actifs ou ont repris des études, et les garçons sont davantage pénalisés en termes de chômage. De même, les descendants d'immigrés du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne obtiennent moins facilement un emploi et sont plus nombreux à la recherche d'un travail (notamment la population masculine) et en situation d'inactivité ou de reprise d'études pour la population féminine. À l'opposé, les jeunes originaires du Portugal connaissent des conditions d'entrée dans la vie active favorables avec des embauches importantes et rapides.

Tableau 2. Situation des jeunes trois ans après la formation (en %)

	Emploi	Chômage	Inactivité	Formation Études	Total
<i>Filles</i>					
Portugal	84	7	2	7	100
Maghreb	55	26	5	14	100
Afrique subsaharienne	55	21	8	16	100
France	77	12	4	7	100
Zus	62	19	8	11	100
Non-Zus	76	12	4	8	100
<i>Garçons</i>					
Portugal	87	7	1	5	100
Maghreb	63	26	5	6	100
Afrique subsaharienne	53	33	8	6	100
France	82	11	2	5	100
Zus	63	25	3	9	100
Non-Zus	81	11	2	5	100

Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants.
 Lecture : 62 % des jeunes filles en Zus ont un emploi, 19 % sont au chômage, 8 % en inactivité...

L'insertion professionnelle est un processus dynamique qui peut être analysé en termes de trajectoires durant les trois premières années de vie active et résumé par quelques indicateurs comme l'accès rapide et durable à l'emploi, un chômage persistant (au moins un an de chômage sur les trois années) ou l'obtention d'un contrat stable en 2007. Si près de 60 % des jeunes accèdent rapidement à un emploi, seulement 44 % des jeunes de Zus sont dans ce cas. Ils connaissent des trajectoires plus instables : près de 12 % des filles et 21 % des garçons commencent davantage leur vie active par un chômage récurrent (contre 7 % des habitants hors Zus). L'embauche sur un contrat stable en 2007 concerne environ 60 % des filles quels que soient le lieu de résidence et l'origine migratoire, et seulement la moitié des garçons en Zus, près de 45 % des garçons d'origine nord-africaine (pour 62 % des habitants hors Zus).

Ces conditions d'entrée dans la vie active sont-elles liées à leurs caractéristiques individuelles, à leur origine sociale et culturelle, au niveau d'études des descendants des immigrés ou à leur lieu de résidence ? Observe-t-on un effet Zus, une fois contrôlées les autres caractéristiques ? Une approche économétrique telle que la régression logistique permet de répondre à ces questions en isolant l'apport spécifique de chaque variable dans l'explication du risque de chômage. Les jeunes originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne sont davantage pénalisés sur le marché du travail (tableau 3). À niveau et parcours d'études équivalents, leur risque de chômage est deux fois supérieur à celui des jeunes français d'origine, trois ans après leur sortie de formation. L'origine ethnique apparaît bien comme un indice négatif fort pour les employeurs. Et le lieu d'habitation est un second signal mais de moindre ampleur : le risque de chômage est multiplié par 1,4 pour les jeunes domiciliés en Zus.

Les différences de dotation en capital humain ne sont donc pas les seules sources de la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail, même si le parcours d'études joue fortement sur le chômage. Les plus fragiles sont les sortants de lycée et de collège sans diplôme, avec une propension au chômage multipliée par 3,3 par rapport à un bachelier professionnel. Une orientation contrariée en troisième de collège influe sur la probabilité d'être au chômage (de 1,6). Tandis qu'un diplôme de l'enseignement supérieur est un atout. L'apprentissage et les formations de la production offrent davantage de débouchés. L'activité de la mère et celle du père favorisent aussi l'embauche. En fait, les familles des Zus et les parents immigrés d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb, plus souvent au chômage ou retraités pour les pères et inactifs pour les mères, n'ont pas les réseaux dont pourraient bénéficier leurs enfants sur le marché du travail.

La modélisation menée séparément pour les populations féminine et masculine révèle l'impact du lieu de résidence en zone urbaine sensible seulement chez les garçons (1,7). Les garçons issus de l'immigration cumulent ainsi un double effet défavorable à leur insertion professionnelle, lié à leur quartier et à leur origine culturelle. Pour un même niveau d'études, les filles se trouvent davantage à la recherche d'un emploi, confirmant leur vulnérabilité sur le marché du travail. Mais, ce risque n'est pas plus important si elles habitent en Zus. En revanche, le fait de résider en Île-de-France leur donne un avantage en termes d'opportunités professionnelles.

Tableau 3. Le risque de chômage des jeunes en 2007

	Ensemble	Jeunes femmes	Jeunes hommes
Origine culturelle : France (Réf.)			
Portugal	n.s.	n.s.	n.s.
Maghreb	1.6***	1.9***	1.5***
Afrique subsaharienne	1.9***	1.9**	1.9***
Turquie	n.s.	n.s.	n.s.
Autres	n.s.	n.s.	n.s.
Mixtes	1.3**	1.3*	1.3**
Hommes (Réf.)/Femmes	1.2***	-	-
Professions parents : Ouv.+ Employés (Réf.)			
Ouvriers	0.8***	n.s.	0.8***
Professions intermédiaires	n.s.	n.s.	n.s.
Indépendants	0.8**	n.s.	0.8**
Cadres	0.9*	n.s.	0.8**
Inconnus	n.s.	1.4*	n.s.
Activité Mère : En emploi (Réf.)			
Toujours Inactive (au foyer)	1.2***	1.4***	1.1*
Ancienne active (Inactive+chômage)	1.5***	1.5***	1.4***
Autres	1.2**	n.s.	1.3*
Activité Père : En emploi (Réf.)			
Non-emploi	1.2***	1.0***	1.3***
Non-apprentissage (Réf.)/apprentissage	0.6***	0.8***	0.6***
Spécialités : Production (Réf.)			
Services	1.1***	0.7***	1.2***
Générales	1.8***	1.2***	1.7***
Parcours d'études : Bac Pro (Réf.)			
Sans diplôme	3.3***	3.2***	3.6***
CAP BEP	1.6***	1.4***	1.8***
Bac Pro + sup	1.2*	n.s.	1.5***
Baccalauréat Général et Technologique	0.3***	0.3***	0.4***
BTS, DUT, écoles santé-social	0.5***	0.3***	n.s.
Licence et +	0.6***	0.5***	0.6**
Région Ile-de-France (Réf.)/autres régions	1.3***	1.7***	n.s.
Orientation collège : Conforme 2 ^{nde} (Réf.)			
Non conforme	1.6***	1.6***	1.4***
Autres (non concernés)	1.3*	n.s.	1.3**
Résidence : hors ZUS 2007 (Réf.)			
ZUS en 2007	1.4***	n.s.	1.7***
Autres (inconnues)	0.9***	ns	ns
Constante	-2.674***	-2.241***	-2.617***
Somers'D	0.42	0.47	0.40

Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants actifs.

Seuils de significativité : ***=significatif à 0,01 ; **=significatif à 0,05 ; *=significatif à 0,10 ;

n.s.= non significatif. Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratio* (rapports de chance).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (1,6) d'être au chômage par rapport à un jeune Français d'origine (le coefficient est positif et significatif).

La plupart de ces constats différenciés selon le pays d'origine et le genre se retrouvent pour l'obtention d'un emploi stable en 2007³. Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb ont moins de chances d'être recrutés sur un contrat à durée indéterminée, par rapport aux jeunes d'origine française. *A contrario*, les jeunes d'origine portugaise ont une probabilité plus forte d'obtenir un poste stable (multipliée par 2). Le fait de résider en Île-de-France facilite l'embauche sur un contrat à durée indéterminée pour les filles comme pour les garçons. Habiter en ZUS a un impact seulement pour la population masculine, les garçons sont davantage employés sur des contrats précaires. La vulnérabilité de la population féminine sur le marché du travail est la même qu'elles résident ou non en ZUS. L'influence du territoire sur les débuts professionnels se combine avec l'effet des origines culturelles davantage du côté des

³ La probabilité d'un contrat stable a été estimée pour l'ensemble des jeunes, puis séparément pour les garçons et pour les filles, en contrôlant à la fois les origines migratoires et géographiques, le milieu social, l'âge, les parcours de formation et le lieu de résidence.

garçons. Face à ces résultats, on peut s'interroger sur la manière dont les jeunes eux-mêmes ressentent ces difficultés d'entrée dans le monde du travail.

Un sentiment de discrimination renforcé en Zus

Le quart des habitants dans une Zus estiment avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche contre 11 % des autres jeunes (tableau 4)⁴. Ce ressentiment est plus intense pour les jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Interrogés sur le motif de discrimination, ces derniers identifient en premier la couleur de la peau, suivi du nom (graphique 5). Chez les jeunes d'origine maghrébine, le nom est cité en premier, puis la couleur de la peau, ensuite le lieu de résidence. Leurs réponses se distinguent en fonction de leur domicile : 38 % des résidents en Zus citent le nom et 20 % le lieu d'habitation, pour respectivement 31 % et 8 % des non-résidents. Au sentiment de discrimination lié à l'origine, s'ajoute la stigmatisation liée à leur quartier défavorisé.

Tableau 4. Sentiment de discrimination des jeunes (en %)

Pays d'origine	ZUS	Non ZUS	Ensemble
Portugal	n.s.	10	10
Maghreb	46	39	41
Afrique subsaharienne	34	39	37
France	15	9	10
Ensemble	24	11	12
Sentiment de discrimination lié au lieu de résidence			
Portugal	n.s.	1	2
Maghreb	20	8	11
Afrique sub.	15	6	10
France	2	1	1
Ensemble	8	2	2

Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants.

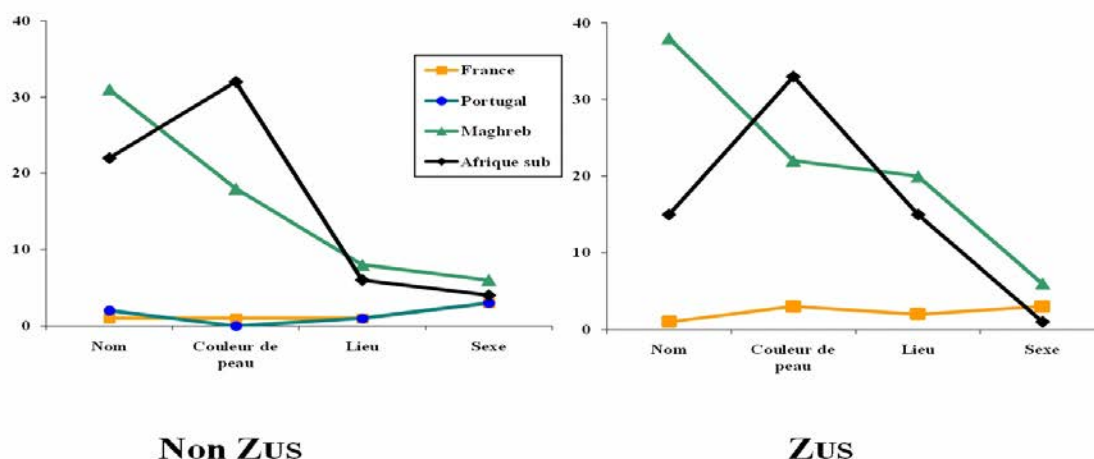
Lecture : 46 % des jeunes d'origine maghrébine habitant en Zus en et 39 % des non-résidents en Zus estiment avoir été victimes au moins une fois de discrimination à l'embauche.

20 % des jeunes d'origine maghrébine habitant en Zus et 8 % des non-résidents estiment avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche liée au lieu d'habitation.

Les jeunes issus de l'immigration évoquent davantage leur lieu de résidence que les Français d'origine (7 % contre 1%), notamment les garçons. En fait, sur l'ensemble de la population, seuls 2 % des jeunes domiciliés hors Zus déclarent avoir été victimes au moins une fois d'une discrimination à l'embauche en raison de leur domicile (tableau 4) ; ce chiffre atteint 8 % pour les habitants des Zus, et 16 % pour les jeunes issus de l'immigration y résidant ; il est entre deux et trois fois plus fort en Zus, quel que soit le pays d'origine.

⁴ Dans l'enquête, il existe une question : "Dans votre parcours professionnel depuis 2004, estimez-vous avoir été victime au moins une fois, d'une discrimination à l'embauche ?". Elle est suivie d'une interrogation portant sur les motifs supposés (nom, couleur de peau, lieu de résidence, sexe, apparence physique, expérience...) pour lesquels le jeune répond par oui ou non.

Graphique 5. Motifs de discrimination cités par les jeunes selon la résidence (en %)

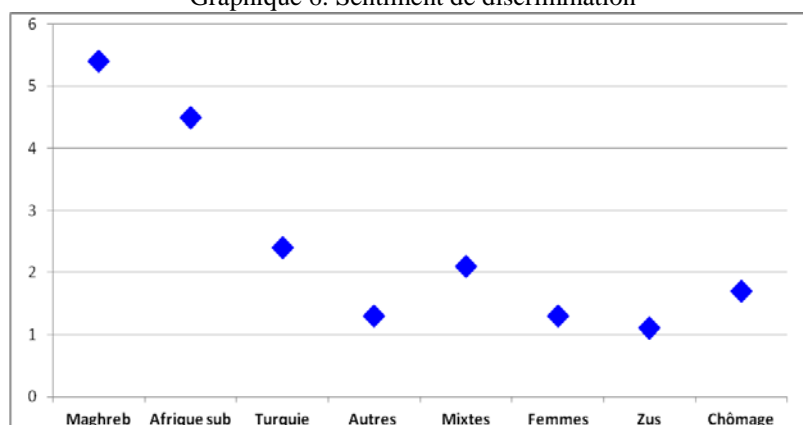


Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants.

Lecture : parmi les jeunes d'origine maghrébine résidant en Zus en 2007, 38 % estiment avoir été victimes de discrimination à l'embauche à cause de leur nom, 22 % à cause de leur couleur de peau, 20 % du fait du lieu de résidence...

Quel est l'impact du lieu de résidence sur le sentiment de discrimination des jeunes une fois entrés sur le marché du travail ? Pour répondre à cette question, nous avons estimé par le biais de modèles logistiques, l'influence respective des caractéristiques sociodémographiques, du parcours scolaire, du lieu de résidence et des trajectoires professionnelles (graphique 6). Ce ressenti est ressenti par tous, sauf pour les descendants du Portugal : il est multiplié par 5,5 pour les jeunes d'origine maghrébine, par 4,6 pour les jeunes originaires de l'Afrique subsaharienne et 2,4 pour ceux originaires de Turquie. Il est aussi exprimé par les résidents des Zus, mais avec une intensité moins élevée que pour le pays d'origine (1,1). De plus, une orientation professionnelle non conforme au vœu initial à la fin du collège et un chômage persistant renforcent le sentiment de discrimination à l'embauche (1,7 pour chaque variable).

Graphique 6. Sentiment de discrimination



Source : Céreq enquête Génération 2004, ensemble des sortants. Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratio* (rapports de chance).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité d'exprimer un sentiment de discrimination par rapport à un jeune Français d'origine (de 5,5).

La modélisation menée séparément pour les filles et les garçons souligne des écarts (tableau 5 en annexe). Les filles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, de couples mixtes perçoivent ce sentiment de discrimination, avec une intensité plus élevée si elles habitent dans un quartier sensible (de 1,4). Pour les

garçons, toutes les origines ont un impact même pour les jeunes descendants du Portugal, d'une forte intensité pour les originaires du Maghreb (de 7,2) ; la zone de résidence n'a là aucun effet car le chômage persistant touche deux fois plus les garçons résidant en Zus et neutralise ainsi l'impact du lieu d'habitation⁵.

La modélisation centrée sur le motif de discrimination liée au lieu de résidence (graphique 7 et tableau 6 en annexe) permet d'affiner ces constats. Toutes choses égales par ailleurs, le sentiment de discrimination est près de trois fois plus élevé pour les jeunes résidant en Zus, pour les filles comme pour les garçons. Pour ces derniers, toutes les origines jouent, même pour les jeunes descendants du Portugal, alors que seules les filles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de couples mixtes l'éprouvent. Le fait d'habiter en province plutôt qu'en Île-de-France diminue cette perception, soulignant l'intensité d'une ségrégation plus élevée sur l'aire francilienne. Un chômage récurrent renforce le sentiment de discrimination. Ainsi, les effets de la ségrégation urbaine se cumulent à ceux des origines sociales et culturelles dans les zones défavorisées.

Des modèles ont aussi été réalisés sur les autres motifs de discrimination qui confortent les constats précédents. Toutes choses égales par ailleurs, le sentiment de discrimination lié au nom et à la couleur de la peau est davantage ressenti par les résidents des Zus (1,3) mais avec une intensité moins élevée que pour l'effet du pays d'origine.

Conclusion

L'itinéraire professionnel des jeunes est influencé par de multiples contraintes qui tiennent à leurs caractéristiques, à leur cursus scolaire antérieur et aussi à l'espace social et économique dans lequel ils évoluent. Une fois contrôlées les différences de caractéristiques sociodémographiques, de parcours d'études et de trajectoires sur le marché du travail, un effet du pays d'origine persiste, marqué pour les minorités dites visibles, qui se différencie selon le genre et le lieu d'habitation. Cette approche territoriale souligne l'importance des échelles d'analyse locale en mettant en relief une stigmatisation liée au quartier sur l'insertion professionnelle et sur le sentiment de discrimination des jeunes issus de l'immigration. Les débutants domiciliés en zone urbaine sensible sont davantage pénalisés sur le marché du travail et de manière accentuée s'ils sont originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, particulièrement les garçons. Les débuts professionnels des jeunes sont fortement influencés par le territoire qui se combine avec l'impact des origines culturelles renforçant d'autant plus le sentiment de discrimination.

Bibliographie

- Brinbaum Y., Werquin P. (2004), « Des parcours semés d'embûches : l'insertion professionnelle des jeunes d'origine maghrébine en France », in Actiy L., De Henau J. et al. (Dir.) *Marché du travail et genre – Maghreb-Europe* (pp. 145-166). Bruxelles : Dulbea.
- Brinbaum Y., Guégnard C. (2011), « Parcours de formation et insertion des jeunes issus de l'immigration. De l'orientation au sentiment de discrimination », *Net.Doc*, n°78.
- Brinbaum Y., Guégnard C. (2012a), « Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation », *Formation Emploi*, n°118, pp. 61-82
- Brinbaum Y., Guégnard C. (2012b), « Le sentiment de discrimination des descendants d'immigrés : reflet d'une orientation contrariée et d'un chômage persistant », *Agora*, n°61, pp.7-20

⁵ En effet, le modèle réalisé sans la variable chômage révèle un impact significatif sur le sentiment de discrimination pour les garçons (de 1,2). Les autres rapports de chance ou de cote ne changent pratiquement pas.

- Brinbaum Y., Guégnard C. (2012c), « Des études à l'emploi : parcours et contraintes des jeunes issus de l'immigration », In *Inégalités entre jeunes sur fond de crise*, Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, 240 p. Paris : INJEP : La Documentation française.
- Couppié T., Gasquet C. (2009), « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres », *Bref* n°261
- Couppié T., Gasquet C. (2011), « Les jeunes des ZUS inégalement pénalisés au moment de l'insertion », *Net.Doc*, n°79
- Couppié T. (2013), « Insertion des jeunes issus de quartiers sensibles : les hommes doublement pénalisés », *Bref* n°309
- Frickey A., Primon J.L. (2002), « Jeunes issus de l'immigration : les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès au marché du travail », *Formation Emploi*, n°79, pp. 31-49.
- Frickey A., Murdoch J., Primon J.L. (2004), « Les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures », *Notes Emploi Formation*, n°9.
- Grelet Y. (2006), « Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes », *Bref*, n°228.
- Joseph O., Lopez A., Ryk F. (2008), « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Bref*, n°248.
- Meurs D., Pailhé A., Simon P. (2006), « Mobilité entre générations d'immigration et persistance des inégalités : l'accès à l'emploi des immigrés et leurs descendants en France », *Population*, n°5/6, pp. 763-801.
- Meurs D., Pailhé A. (2008), « Descendants d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ? », *Travail, Genre et Sociétés*, n°20, pp. 87-107.
- ONZUS (Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles) (2010), *Rapport 2010*, Paris : DIV.
- Okba M., (2009), « Habiter en ZUS et être immigré : un double risque sur le marché du travail », *Premières synthèses*, n°48.1.
- Rathelot R. (2010), « Origine et quartier. Expliquer le salaire et l'emploi de descendants d'immigrés », *Revue d'Économie régionale et urbaine*, n°1, pp. 27-55.
- Silberman R., Fournier I. (1999), « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail. Les mécanismes d'une discrimination sélective », *Formation Emploi*, n°65, pp. 31-55.
- Silberman R., Fournier I. (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénibilité ancrée dans le temps. Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée », *Revue française de sociologie*, 47-2, pp. 243-292.

Tableau 5. Sentiment de discrimination

	Ensemble	Jeunes femmes	Jeunes hommes
Origine culturelle : France (Réf.)			
Portugal	n.s.	n.s.	1.5*
Maghreb	5.5***	4.0***	7.2***
Afrique subsaharienne	4.6***	5.3***	3.8***
Turquie	2.5***	n.s.	3.3***
Autres	1.3**	n.s.	1.5**
Mixtes	2.1***	1.7***	2.4***
Hommes (Réf.)/Femmes	1.3***	-	-
Professions parents : Ouv.+ Employés (Réf.)			
Ouvriers	1.2**	1.1*	1.2**
Professions intermédiaires	n.s.	n.s.	n.s.
Indépendants	n.s.	n.s.	n.s.
Cadres	1.1*	n.s.	1.1*
Inconnus	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Mère : En emploi (Réf.)			
Toujours Inactive (au foyer)	n.s.	n.s.	n.s.
Ancienne active (Inactive+chômage)	n.s.	ns	1.2*
Autres	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Père : En emploi (Réf.)			
Non-emploi	1.0**	1.2**	n.s.
Spécialités : Production (Réf.)			
Services	0.9*	0.5***	1.2**
Générales	1.1*	0.7***	1.5***
Non-apprentissage (Réf.) /Apprentissage	0.8***	ns	0.7***
Parcours d'études : Bac Pro (Réf.)			
Sans diplôme	1.3***	n.s.	1.3**
CAP BEP	1.2***	n.s.	1.3**
Bac Pro + sup	ns	0.8*	n.s.
Baccalauréat Général et Technologique	0.6***	0.4***	n.s.
BTS, DUT, écoles santé-social	0.8***	0.7***	n.s.
Licence et +	0.9*	n.s.	0.7**
Région Ile-de-France (Réf.)/autres régions	n.s.	n.s.	n.s.
Orientation collègue : Conforme 2 ^{nde} (Réf.)			
Non conforme	1.7***	1.4***	1.7***
Autres (non concernés)	n.s.	n.s.	n.s.
Résidence : hors ZUS 2007 (Ref.)			
ZUS en 2007	1.3***	1.4**	n.s.
Autres (inconnues)	n.s.	n.s.	1.3*
Trajectoire : Autres situations (Réf.)			
Chômage persistant		1.7***	2.1***
Constante	-2.511***	-1,721***	-2.627***
Somers'D	0.33	0,32	0.43

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants (32 132 jeunes).

Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratio* (rapports de chance). Seuils de significativité : ***=significatif à 0,01 ; **=significatif à 0,05 ; *=significatif à 0,10 ; n.s.= non significatif.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (5,5) d'exprimer un sentiment de discrimination par rapport à un jeune Français d'origine (le coefficient est positif et significatif).

Tableau 6. Sentiment de discrimination lié au lieu de résidence et ZUS

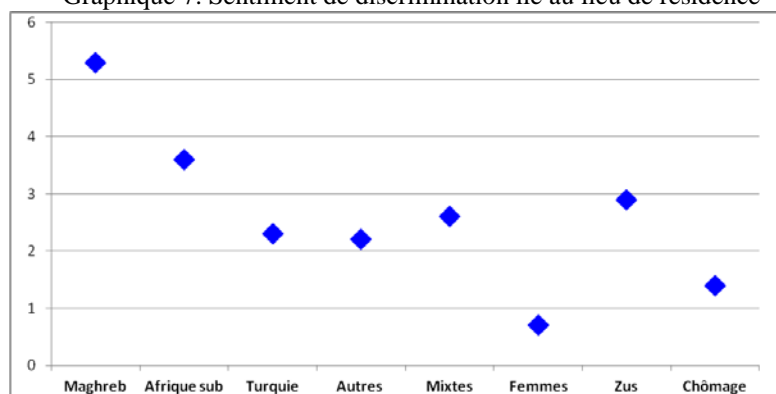
	Ensemble	Jeunes femmes	Jeunes hommes
Origine culturelle : France (Réf.)			
Portugal	n.s.	n.s.	2.7*
Maghreb	5.3***	4.6***	5.1***
Afrique subsaharienne	3.6***	n.s.	4.0***
Turquie	2.3**	n.s.	2.7*
Autres	2.2**	2.5**	2.0**
Mixtes	2.6***	2.8***	2.4***
Hommes (Réf.)/Femmes	0.7***	-	-
Professions parents : Ouv.+ Employés (Réf.)			
Ouvriers	1.3**	n.s.	1.1*
Professions intermédiaires	n.s.	n.s.	n.s.
Indépendants	n.s.	n.s.	n.s.
Cadres	n.s.	n.s.	n.s.
Inconnus	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Mère : En emploi (Réf.)			
Toujours Inactive (au foyer)	n.s.	n.s.	ns
Ancienne active (Inactive+chômage)	n.s.	n.s.	n.s.
Autres	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Père : En emploi (Réf.)			
Non-emploi	n.s.	n.s.	n.s.
Spécialités : Production (Réf.)			
Services	1.4**	n.s.	1.5**
Générales	1.6**	n.s.	1.6*
Non-apprentissage (Réf.)/Apprentissage	0.7**	ns	0.6**
Parcours d'études : Bac Pro (Réf.)			
Sans diplôme	n.s.	n.s.	n.s.
CAP BEP	n.s.	n.s.	n.s.
Bac Pro + sup	n.s.	n.s.	n.s.
Baccalauréat Général et Technologique	0.4**	n.s.	0.3*
BTS, DUT, écoles santé-social	0.7*	n.s.	0.6*
Licence et +	n.s.	n.s.	n.s.
Région Ile-de-France (Réf.)/autres régions	0.6***	0.6***	0.6***
Orientation collège : Conforme 2 ^{me} (Réf.)			
Non conforme	1.7***	n.s.	1.8***
Autres (non concernés)	n.s.	n.s.	n.s.
Résidence : hors ZUS 2007 (Réf.)			
ZUS en 2007	2.9***	2.8***	3.0***
Autres (inconnues)	ns	ns	n.s.
Trajectoire : Autres situations (Réf.)			
Chômage persistant	1.4***	1.5***	1.3***
Constante	-4.141***	-4.076***	-4,276
Somers'D	0.49	0.41	0.41

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants (32 132 jeunes).

Seuils de significativité : ***=significatif à 0,01 ; **=significatif à 0,05 ; *=significatif à 0,10 ; n.s.= non significatif. Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratio* (rapports de chance).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (5,3) d'exprimer un sentiment de discrimination lié au lieu de résidence par rapport à un jeune Français d'origine.

Graphique 7. Sentiment de discrimination lié au lieu de résidence



Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (5,3) d'exprimer un sentiment de discrimination lié au lieu de résidence par rapport à un jeune Français d'origine.